



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



N°2026-048

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 09 avril 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE POUR SIÉGER À LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉNERGIE CRÉÉE PAR LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (MGP)

Rapporteur : M. Laurent JEANNE

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, Mme AMAR, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, Mme LE THIES, M. DUVAUDIER, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, Mme DEISS, M. MESNAGER, M. HIRIDJEE, M ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, M. BOICHOT, Mme SANZ, Mme DE OLIVEIRA, M. RIBEIRO, M LHOSTE, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme KASSOU, Mme ADOMO, M. LAMOTTE, M LEGER, Mme MALEK, M. JACQUIN BEAUDOIN, Mme GARCIA, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

M. GOUPIL, M. GAUDIÈRE
M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR)
Mme BERTRAND (donne procuration à Mme BENAHMED)
Mme DE JESUS MARGADO (donne procuration à M LEGER)
M. SY (donne procuration à Mme KASSOU)

Secrétaire de séance : Mme ASHRAF

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présent(e)s : 43
Nombre de procurations : 4
Nombre de votant(e)s : 36

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Le Conseil municipal,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5219-1-V et suivants ;

Vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la Métropole du Grand Paris ;

Vu la délibération du conseil métropolitain CM2016/09/15 portant création de la commission consultative de l'énergie.

Considérant que la métropole définit et met en œuvre des programmes d'action en vue de lutter contre la pollution de l'air et de favoriser la transition énergétique et qu'elle établit, en concertation, avec les autorités compétentes intéressées, un schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitain.

Considérant que le conseil métropolitain a créé une commission consultative de l'énergie, dont les missions sont de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Considérant que cette commission est présidée par le Président de la Métropole du Grand Paris, et composée de représentants de la Métropole ; de chaque commune disposant d'un réseau de chaleur sur son territoire, de chaque syndicat de réseau de chaleur ; de représentants du SIGEIF ; de représentants du SIPPPEC et des représentants de la ville de Paris.

Considérant que la ville de Champigny-sur-Marne doit procéder à cette désignation car elle a sur son territoire l'Établissement Public de Géothermie.

Considérant le renouvellement intégral du Conseil municipal intervenu le 21 mars dernier.

Considérant le résultat du scrutin public auquel il a été procédé.

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE : DÉSIGNE pour siéger au sein de la Commission Consultative de l'Energie créée par la Métropole du Grand Paris :

- Madame Aurore THIROUX en qualité de représentante titulaire,
- Madame Céline THEOPHILE en qualité de représentant suppléante.

A l'unanimité,

11 NPPV

Mme Rosalie DE JESUS MARGADO, Mme Zohra KASSOU, Mme Caroline ADOMO, M. Matthieu LAMOTTE, M. Mamadou SY, M Julien LEGER, Mme Charlotte MALEK, M. Tidjan JACQUIN BEAUDOIN, Mme Teresa GARCIA, M. Thierry GUINTRAND, Mme Fily KEITA-GASSAMA

M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance
Mme Asma ASHRAF

